

aux voyageurs de commerce et aux agents de machines agricoles; ils buttent les uns sur les autres et font la vie très dure aux marchands afin d'obtenir des commandes; ils vivent aussi dans les meilleurs hôtels. Et qui paie les violons? C'est le client, suivant moi. L'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail) a foi dans le système des coopératives, a-t-elle dit. J'irai encore un peu plus loin; je voudrais que le système coopératif s'appliquât aux manufacturiers eux-mêmes. Ils devront certes découvrir quelque méthode leur permettant de livrer leurs produits aux clients à meilleur marché. En voilà assez, monsieur l'Orateur pour ce qui est de la situation économique du Canada; cependant, j'ai quelques autres observations à faire.

Un MEMBRE: Dépêchez-vous.

M. MYERS: Parfaitement; je regrette que le temps à ma disposition se soit écoulé aussi rapidement. Au cours du présent débat, il a été question à maintes reprises des nombreuses promesses du Gouvernement. Le très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King) a fait un discours de quatre heures et demie,—ce qui est bien long pour un homme,—et je crois qu'il a consacré la moitié de ce temps à parler de promesses, des promesses que le premier ministre avait faites aux électeurs au cours de la dernière campagne. Le chef de l'opposition m'a paru avoir des inquiétudes à ce sujet, mais je me demande encore ce qui le préoccupait ainsi; craignait-il que le premier ministre ne remplisse pas ses engagements ou son inquiétude provenait-elle simplement de ce que le premier ministre avait fait ces promesses? Il est allé jusqu'à dire que le premier ministre n'avait pas tenu la promesse qu'il avait faite de périr à la tâche. Or, je puis dire au très honorable chef de l'opposition qu'entre lui-même et le premier ministre il existe cette différence que si ce dernier périrait à la tâche, ce dont Dieu nous préserve, il succomberait dans un courageux effort en vue de faire quelque chose à l'avantage de la population canadienne; d'autre part, le chef de l'opposition a déjà succombé, sur le terrain politique du moins, en cherchant à convaincre le peuple qu'il n'y avait rien à faire.

Je n'ai plus que quelques instants à ma disposition, monsieur l'Orateur; j'aurais voulu qu'il me restât encore une demi-heure. Ce n'est pas la première fois que les tories font des promesses; le premier ministre actuel n'est pas le premier tory qui en ait fait. Depuis l'établissement de la Confédération, depuis notre adhésion à l'Union en 1873, on n'avait cessé de nous promettre des moyens de communication ininterrompue avec la terre ferme.

Tous les gouvernements ont à maintes reprises essayé de tenir ces promesses mais, pour ce qui est du commerce de l'île du Prince-Edouard, ces efforts ont échoué. Pendant des années, on a essayé de maintenir un service de navires brise-glaces entre l'île et la terre ferme, mais on imagine facilement à quoi pouvait servir un petit navire pris dans les glaces un mois durant pour maintenir la navigation. En 1911, il nous arriva dans l'île du Prince-Edouard un tory du nom de Robert Borden. Il fit un discours dans la salle du marché de Charlottetown, et nous fit une promesse merveilleuse. "Si vous m'éliez premier ministre du Canada", dit-il, "je ferai un raccordement du chemin de fer que vous avez sur cette île avec ceux de par tout le Canada." C'était là une excellente promesse, mais qu'arriva-t-il? Il ne remplit pas cet engagement dans trois mois; il ne s'y conforma pas dans huit mois ni dans un an, mais au bout de trois ans, il l'avait tenue dans son intégralité.

Nous avons besoin d'autres choses dans l'île du Prince-Edouard. Certaines régions de notre province sont encore fort éloignées de la voie ferrée. Nous avons ce village de Rustico où habitent de robustes Acadiens. C'est un des meilleurs centres de pêches du littoral atlantique. On y prend de la morue, du maquereau et du homard dont la qualité ne le cède en rien à celle du poisson que l'on prend partout ailleurs, et s'il était donné à ces pêcheurs de mettre ces fruits de leur labeur dans des wagons frigorifiques dès leur arrivée sur la rive et de les expédier ensuite aux centres urbains du Canada central, ce serait une excellente chose, non seulement pour ces villes, mais aussi pour la population de notre province. Pareillement, du côté sud de l'île, l'établissement d'où je viens se trouve à une distance de dix-huit milles de la voie ferrée. A ceux qui parmi vous habitent l'Ouest, cette distance ne paraît peut-être pas importante, mais c'est assurément un grand désavantage lorsqu'il s'agit du transport des pommes de terre, denrées d'un poids lourd. De plus, nous souffrons du manque de routes plus praticables. Avant les dernières élections, le premier ministre s'est rendu dans notre province et nous a promis qu'advenant son éléction au pouvoir il nous aiderait à améliorer nos grandes routes, et nous comptons qu'il saura donner suite à cet engagement.

Il y a encore une autre chose dont je voudrais parler, monsieur l'Orateur, et je suis content de voir le ministre des Chemins de fer et des Canaux à son siège. C'est par Tormentine (Nouveau-Brunswick) que l'on a accès à l'île du Prince-Edouard et l'été prochain nous inaugurerons un service de traversiers qui diffèrent beaucoup de l'ancien système. A l'heure actuelle, lorsqu'il s'agit de